« Ils ont fait miroiter des titres de séjour » : quatre hommes jugés à Tours (37) pour l’embauche d’une vingtaine de migrants clandestins bangladais dans trois restaurants française « O’Tacos »

15/10/2025 à 14h40



Les infractions retenues par la justice sont nombreuses. Et parmi elles, il y a la notion de travail dissimulé. Voilà ce qui est reproché à trois des quatre prévenus qui vont comparaître devant le tribunal correctionnel de Tours, à partir du mercredi 15 octobre. Ils sont soupçonnés d’avoir fait travailler une vingtaine de Bangladais sans papiers dans les trois restaurants O’Tacos de Tours et de les avoir hébergés dans des conditions indignes, entre 2017 et 2019.

Le système est bien rodé. Les deux gérants de la chaîne de fast-food s’appuient sur un recruteur. Un Bangladais, qui a ses entrées dans la communauté, multiplie les allers-retours en région parisienne pour enrôler des compatriotes en

situation irrégulière. Il promet des fiches de paie, un logement et, à la fin, des papiers, grâce à la circulaire Valls alors en vigueur. Plus d'une vingtaine de migrants acceptent de poser leurs valises en Touraine, sans se douter de ce qui les attend.

Car une fois sur place, ils apprennent que le contrat de travail est payant. Il faut débourser 1.500 euros pour l'obtenir. C'est plus que le salaire – le Smic – qui leur sera versé chaque mois. Le "Graal" en poche, il faut s'adapter, bon gré mal gré. Les heures supplémentaires sont la règle en cuisine, 13 heures en moyenne chaque semaine, et ne sont pas rémunérées. Enfin, il n'y a pas de jours de repos.

[…]

Ici